

Propos du vignoble

Autor(en): **Mat.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231609>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quelque peu sourd, qu'il s'en tirait toujours à bon compte. C'est qu'il était des plus roués.

Un matin de printemps, pourtant, il ne faronnait pas en allant dérouler son peloton de péchés à l'église. Il tremblait un peu en s'agenouillant devant le petit volet du cabanon². Il ne savait par quel bout commencer. Ma foi³, c'est bon⁴, il entama le plus petit morceau.

— Mon père, dit-il au vieux confesseur, n'ai-je pas eu l'intention de voler un chevreau !...

— Vouloir larronner, c'est presque larronner.

— Mais je ne l'ai pas eue, cette carogne !

— Ne vous mettez pas en colère et dites-moi comment la chose s'est passé.

— Ce cabri m'a empêché de dormir en ne cessant pas de bêler depuis le premier chant du coq. Je suis allé dans la ruelle aux Oies pour faire des reproches au Laid Chappuis⁵. J'ai trouvé la porte fermée. Cet oiseau de malheur vagabondait déjà. Le nigaud avait mis chèvre et chevreau à la cuisine, pour qu'ils n'aient pas froid, je pense. Comme ce cabri passait de temps à autre la tête par la chatière, pour me regarder, l'idée me vint de m'en emparer.

— Larron que tu es !...

— Attendez... Toutes les fois que j'essayais de le saisir, il se retirait vite en arrière. Il fit bien cela vingt fois. Ce va-et-vient me lassa et je m'en retournai à la maison.

— Combien ce chevreau pouvait-il bien valoir ?

— Pour quarante sous, il eût été bien payé.

— C'est comme si tu les avais volés au Laid Chappuis, mais rends-les moi. Je ne lui dirai point de qui je les tiens.

Le Duc (c'est ainsi qu'on le nommait, parce qu'il était un oiseau de nuit) tira une pièce de quarante sous hors de sa vessie de porc et la montra au confesseur. Celui-ci ouvrit le petit volet de son confessionnal pour essayer de prendre la pièce. Comme le fendeur de bardeaux retirait sa main, le vieux prêtre lui dit :

¹ Bontemps, premie-temps, paichi-fœûs = printemps (paitchi-fœus, Ajoie). ² Cabouen.natte, petite cabane, four de poêle, excavation ; ici : confessionnel. ³ et ⁴ Ou Mafri, ma foi, suffit ! (ou passons !). ⁵ Ou Laid Menuisier, Laid Charpentier. ⁶ Lieu de pèlerinage, au-dessus de Delémont. Ce mot devrait plutôt s'écrire Fâboué, Faux-bourg. Totes les misères ne sont pe à Fôrboué, toutes les misères ne sont pas au Vorbourg, dit un de nos dictons jurassiens.

— Que fais-tu donc, mon enfant ?...

Ils firent bien cela une vingtaine de fois.

— Es-tu complètement fou ? Quelle lubie te prend ?

— Le chevreau agissait ainsi quand je tentais de le prendre. Vous avez l'intention, n'est-ce pas, d'accepter les quarante sous ?

— Certes, pour les remettre au Maloiseau.

— Et bien, c'est comme si vous les aviez reçus.

— Raclon que tu es ! Comme pénitence, tu te rendras en pèlerinage au Vorbourg⁶... Va-t'en en paix...

Le Duc ne demandait pas mieux d'autant plus qu'il aurait encore eu une hyrielle de gros péchés à confesser.

J. S.



Propos du Vignoble

Pour le chaud, on est servi cette année. Mes amis, quelles transpirées ! Pas besoin d'aller se cuire sur une plage. Des vignes, on aperçoit ces campements aux tentes jaunes, vertes, rouges et tout ce peuple couleur café au lait qui s'ébroue dans l'eau ou s'allonge sur la grève.

Chaque fois que le temps menace, Lavaux est en alerte. De jour, comme de nuit, dans tout le district, des hommes sont prêts à lancer vers le ciel des fusées grêlifuges. On les entend partir, comme cinglées par de grands coups de fouet. Tch ! tch ! tch ! elles montent à l'assaut des nuées noires d'où tombera peut-être la grêle dévastatrice.

Boum ! tch !... Boum ! De nuit, le spectacle est saisissant. Il y en a pour les yeux et les oreilles : éclairs, tonnerres, fusées. Personne ne dort chez les vigneron !

Lavaux a revécu le « hold hup » de Lutry. Dire que Cully a risqué aussi d'y passer. Grâce au sang-froid d'une employée qui actionna le signal d'alarme, la banque fut sauvée. Et nous pensons à cette autre femme, Anna Ziegler, qui, jadis, sauva sa ville en décrochant la herse qui fermait la porte. C'est quand même curieux que les bandits s'attaquent par deux fois à des banques du vignobles qui passe par de mauvaises années (le vignoble, pas les banques !).

Espérons que 1959 récompensera les vigneron de leurs peines.

On s'accorde quand même un peu de répit pour voyager.

Un dimanche de juillet nous étions en course avec le Chœur d'hommes du chef-lieu. But : les Aiguilles et le Mont-de-Baulmes. Pour y arriver, nous avons traversé tout le canton. Quel magnifique coup d'œil sur les moissons encore sur pieds ou déjà en moyettes !

Vers la fin de l'après-midi, nous nous sommes arrêtés près d'un ruisseau entre Thierrens et Moudon, pour faire les « quatre heures ». Un joli ruisseau à l'eau fraîche pour mettre tremper les bouteilles. L'on tira du coffre de l'autocar, le pain et la viande froide. Quand on voulut reprendre les bouteilles, elles avaient disparu ! Mystère ! On finit quand même par les retrouver et on les déboucha les unes après les autres. Les étiquettes s'étaient dissoutes, décollées par l'eau.

Quel bon repas au bord de ce ruisseau ! Il y avait bien quelques tavans. Certains de ces « citoyens de Peney » étaient gros comme le pouce. Il fallut faire de la fumée pour les éloigner. Poison de bêtes, va ! L'on savoura le

contenu des flacons. On croyait avoir fini quand on en raporta encore un. On avait mal compté, probablement ! Allons-y, puisqu'il faut se dévouer ! Chacun, sans sourciller, sans en avoir l'air, but un verre... C'était de l'eau ! Un de nos jeunes avait voulu rééditer le coup des Noces de Cana, mais cela ne lui a pas réussi. On rit encore quand on pense à ce flacon de « Cerjaulaz » de derrière... les sapins !

Mat.

Résultats du concours de juillet

Notre premier mots croisés n'a pas été trop mal accueilli..., au contraire ! Prendre la succession de notre feu ami Elophe n'était pas une sinécure... Sans vouloir l'égaliser, nous nous efforcerons de trouver des définitions amusantes et subtiles... Merci aux concurrents qui ont bien voulu nous encourager — avec trop d'éloge parfois — à persévérer !

Cinq grilles fausses sur une trentaine, les cinq portent « mamelle » au lieu de « semelle » : « Avec elle, on peut ne pas progresser... ! Ne pas progresser... d'une semelle ! L'expression est pourtant bien connue.

Une concurrent nous demande ce qu'est le lac Oô. Ce lac est formé par la NESTE d'Oô, au sud-ouest de Bagnères-de-Luchon, à 1500 m. d'altitude. Il actionne une usine électrique. Quant à la devise « AEIOU » la voici : Austriae est Imperare Orbi Universo (il appartient à l'Autriche de commander à tout l'Univers) ou en allemand : « Alles Erdreich Ist Osterreich Unterthan ».

Voici la liste des lauréats telle qu'elle s'établit après tirage au sort :

M. Henri Monnier, Poliez-le-Grand.

Mme Marguerite Cherix, Pully.

Mme Stampfli, Lausanne.

Mme Gentil, Lausanne.

Mlle Andrée Duvoisin, Chessel.

M. Oscar Duflon, Lausanne.

M. H. Jaton, Baugy sur Clarens.

M. Paul Delacrausaz, Lausanne.

M. Firmin Gremion, Lausanne.

M. Julien Marquis, Mervelier, Jura.

M. Th. Perrin, Payerne.

Dr J.-C. Perrin, Combremont-le-Grand.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé, d'ici au 30 septembre 1959, un « grille » conforme à la « grille » originale à l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.